

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 29 (1968)

Heft: 9-10

Rubrik: Procès-verbal de la 48e assemblée des délégués du 5 mai 1968 au Casino de Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Catalogue de la bibliothèque centrale

Diverses constatations faites ces derniers temps prouvent que beaucoup de sections commandent les oeuvres encore sur la base de l'ancien catalogue au lieu de consulter l'édition de 1962. Les sections sont priées instamment de n'utiliser, pour fixer leurs commandes à la bibliothèque centrale, plus que l'édition 1962 du catalogue.

Pour le comité central: *Hermann Unternährer*, vice-président

Procès-verbal de la 48e assemblée des délégués du 5 mai 1968 au Casino de Berne

Ordre du jour

1. Salutations
2. Election des scrutateurs et établissement de la liste de présence
3. Procès-verbal de la 47e assemblée des délégués du 7 mai 1967 à Brunnen
4. Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1967
5. Rapport sur la bibliothèque pour l'année 1967
6. Rapport de la commission de musique pour l'année 1967
7. Comptes 1967 et rapport de la commission de vérification des comptes
8. Budget 1968 et fixation de la cotisation annuelle
9. Elections
10. Propositions du comité central (programme de travail)
11. Propositions des sections
12. Détermination du lieu de la prochaine assemblée des délégués
13. Honorariat
14. Divers
15. Nomination des membres vétérans de la SFO

1. Salutations

A 9 h 45, le président central Paul Frei ouvre la 48e assemblée des délégués. Il mentionne l'acte solennel de la veille et remercie chaleureusement le «Bernser Musikkollegium» de sa collaboration durant la préparation du concert et lors de son exécution. Un remerciement tout spécial va au directeur, M. Walter Kropf.

Le président central salue le Dr. Anliker, président de la «Theatergenossenschaft» ainsi que les représentants de la presse. Le Dr. R. Tschäppät, Président de la Ville, n'apparaîtra que vers midi et prendra part au banquet. Le président d'honneur, M. Robert Botteron, viendra également plus tard pour des raisons de santé. Nous avons la grande joie de pouvoir accueillir au sein de cette assemblée M. Ernest Mathys, membre d'honneur, le seul membre fondateur encore en vie. Il souhaite encore la bienvenue aux membres d'honneur Louis Zihlmann, Joseph Kündig, Carlo Olivetti et Ed. M. Fallet, qui est en même

temps rédacteur de «Sinfonia» et président de la commission de musique. M. Benjamin Liengme, membre d'honneur, ainsi que M. Hess, membre de la commission de musique, se sont excusés; M. Hess a pris part à la séance du 4 mai, mais devait se rendre à Zurich pour accomplir ses devoirs professionnels à la Tonhalle de cette ville. Le président central souhaite la bienvenue aux vétérans d'honneur, aux vétérans, à tous les délégués et à leurs épouses et à nos hôtes de cette journée. Jamais un si grand nombre de délégués n'ont été présents à une assemblée des délégués. Il salue tout spécialement l'Orchestre des P. T. T. de Berne, qui a demandé récemment son admission au sein de notre société.

Malheureusement un décès inattendu a terni cette assemblée des délégués. En effet, peu après le début de la partie récréative du samedi soir, le président du Stadtorchester de Coire, M. Max Zehnder, fut terrassé par une crise cardiaque. L'assemblée se lève et se recueille quelques instants pour honorer son souvenir, ainsi que celui du membre d'honneur Hermann Luther, qui a fait partie du comité central de 1925 à 1940, du directeur Richard Flury de Soleure et de tous les membres qui nous ont quittés au cours de cette année. Ces instants de recueillement sont rehaussés par la présence d'un quatuor à cordes du Berner Musikkollegium.

Le président central informe l'assemblée des changements suivants:

- a) Le point 9 de l'assemblée d'aujourd'hui est changé en «Elections».
- b) Hier soir, quelques difficultés se sont présentées lors de la distribution des logements à cause du souper. L'Office du tourisme qui était chargé de la réservation, a pourtant rempli sa tâche. Le président central s'excuse d'éventuelles irrégularités.

Après avoir présenté les salutations d'usage en langue française, le président central fait débiter l'assemblée par des délégués::

2. Election des scrutateurs et établissement de la liste de présence

MM. Franz Peyer, Willisau, et Sigmund von Erlach, Berner Musikkollegium, sont élus scrutateurs. La liste de présence indique: comité central 6, commission de musique 2, président d'honneur, membres d'honneur 6, délégués 123 de 71 sections. 25 sections se sont excusées dans les délais. Les 27 sections suivantes ne se sont pas excusées: Orchesterverein Arbon, Orchester der Musikschule Baden, Orchester IGC Basel, Società orchestrale Bellinzona, l'Orchestre des Jeunes musicales de Berne, l'Orchestre de Chambre romand de Bienne, les Orchestres de Bremgarten AG, de Burgdorf et de Davos, l'Orchestre de la Ville de Delémont, les Orchestres de Gossau et de Grellingen, l'Orchestre symphonique lausannois, les Orchestres de Meilen, de Menzingen et de Münsingen, l'Orchestre de Chambre de Neuchâtel, les Orchestres de Niederurnen et de Reussbühl, l'Orchestre du Sentier, l'Orchestre de Sins, Allgemeine Orchestergesellschaft Thun, les Orchestres de Thusis et environs et de Triengen, l'Orchestre symphonique d'Yverdon et l'Orchestre de Zofingen.

3. Procès-verbal de la 47e assemblée des délégués du 7 mai 1967, à Brunnen

Le procès-verbal a été publié en allemand et en français dans «Sinfonia» No. 5—6 et No. 9—10 1967; il est adopté tacitement.

4. Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1967

Le rapport annuel 1967 a été publié dans «Sinfonia» No. 1—2 1968. Il est adopté par l'assemblée et le vice-président Unternährer remercie l'auteur.

5. Rapport sur la bibliothèque pour l'année 1967

Ce rapport, publié dans «Sinfonia» No. 3—4 1968, est également adopté avec remerciements par l'assemblée. Le président central mentionne encore que les partitions et les parties sont encore souvent retournées dans un état déplorable. A la fin du compte, elles n'appartiennent pas au comité central, mais aux sections!

6. Rapport de la commission de musique pour l'année 1967

Le rapport de la commission de musique a été publié dans «Sinfonia» No. 3—4 1968. M. Fallet informe en complément l'assemblée qu'à l'issue de la séance du samedi, la commission de musique voit s'ouvrir des possibilités nouvelles dans son activité en 1968—1969 et il s'en réjouit. Il déclare que la commission de musique reste toujours à l'entière disposition des sections pour l'établissement des programmes et qu'elle est heureuse que de nouvelles oeuvres puissent être acquises pour un montant de Fr. 600.—. Il prie les délégués d'informer la commission de musique des oeuvres qui éventuellement les intéresseraient et qui ne seraient pas encore à la bibliothèque, mais dont l'acquisition pourrait être recommandée.

7. Comptes pour 1967 et rapport de la commission de vérification des comptes

Les comptes annuels ont été publiés dans «Sinfonia» No. 3—4 1968. Aucun complément d'information n'étant demandé, les comptes sont adoptés. Les sections de Delémont et d'Ostermundigen ont vérifié les comptes et ont recommandé aussi de donner décharge au trésorier central.

8. Budget 1968 et fixation de la cotisation annuelle

Le budget a été construit sur la base d'une cotisation annuelle de Fr. 2.— par membre. Il est accepté sans discussion. Le président central ajoute que sur le montant de Fr. 3500.— prévu pour la bibliothèque, Fr. 2900.— seront utilisés pour le remplacement et le doublage d'oeuvres existantes, tandis que le solde de Fr. 600.— sera employé pour l'acquisition de nouvelles oeuvres.

9. Elections

a) *Election des sections vérificatrices des comptes*

Delémont tombe, tandis qu'Ostermundigen fonctionne encore une année. Sur proposition de M. Burri, Konolfingen, la section de Guin est élue.

b) *Comité central*

Comme il avait déjà été décidé à Brunnen, M. Paul Schenk se retire définitivement du comité central. Le président central le remercie encore très chaleureusement du travail qu'il a fourni au sein de cette instance.

Malheureusement, pour des raisons de santé, M. Benno Zürcher, bibliothécaire central, présente sa démission. Il est bien entendu que personne ne s'est annoncé après notre publication dans «Sinfonia».

Il est demandé quelle place exige l'installation de la bibliothèque centrale et à combien se monte l'indemnité forfaitaire. Surface nécessaire: 40 à 50 m²; indemnité forfaitaire: Fr. 210.— par mois.

M. Mäder, Wil, propose que, du fait qu'un bibliothécaire central ne peut être désigné aujourd'hui, la compétence soit laissée au comité central de chercher un nouveau bibliothécaire. Il n'est pas absolument nécessaire qu'il soit aussi membre du comité central. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La question du local est urgente, étant donné que la bibliothèque doit être évacuée du local actuel jusqu'à la fin juin.

10. Propositions du comité central (programme de travail)

M. Fallet, comme président de la commission de musique, rapporte sur les cours projetés. Le questionnaire établi en son temps concernant les suppléants de directeurs provoqua 18 réponses. C'est du reste un nombre suffisant, car 20 élèves seraient le maximum. Le plan concret se présente comme il suit: 3 heures durant un samedi après-midi, tous les 14 jours. Lieu des cours: Zurich. Total des dépenses Fr. 3000.—. Avec 15 participants, le prix par forfait se monterait à Fr. 200.—. Le compte «Fonds pour cours» de la SFO pourrait supporter les dépenses pour les voyages jusqu'à concurrence de Fr. 700.—. Nous espérons que les participants pourront être encore soutenus financièrement par leur section respective. Le cours sera donné en deux langues.

La SFO délivrera encore un questionnaire et présentera le détail du programme aux participants définitifs.

11. Propositions des sections

Aucune proposition des sections.

12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués

Malheureusement, aucune section jusqu'à aujourd'hui ne s'est annoncée en vue d'organiser la prochaine assemblée des délégués. Sur proposition, le comité

central a la compétence de chercher une section et de communiquer le résultat dans «Sinfonia».

13. Honorariat

A la suite de sa sortie du comité central, dont M. Paul Schenk a fait partie du 2 mai 1948 au 7 mai 1967 comme vice-président et pendant encore une année comme assesseur, la Société fédérale des orchestres le nomme membre d'honneur. M. Paul Schenk a rendu de grands services à la SFO, spécialement comme organisateur de l'assemblée des présidents et comme membre de la commission arbitrale de la SUISA. En même temps que l'honorariat, Paul Schenk reçoit des fleurs et un cadeau à titre de remerciements pour le grand travail qu'il a effectué au sein du comité central de la SFO.

M. Benno Zürcher fut nommé bibliothécaire central à Zurich, en 1959. Dans l'exercice de ses fonctions, il a rendu d'innombrables services aux sections. Pour le remercier, la SFO l'a également nommé membre d'honneur tout en lui remettant un cadeau et des fleurs.

Les deux nouveaux membres d'honneur sont comblés d'applaudissements comme il se doit.

14. Divers

- a) Le bel acte de nomination de membre d'honneur étant récent et le Dr. Fallet ayant été nommé membre d'honneur il y a seulement deux ans, il reçoit aussi un tel acte en reconnaissance du grand travail fourni à l'occasion du cinquantenaire de la SFO.
- b) Le président central attire encore l'attention des délégués sur la liste de souscription du 26 avril concernant la plaquette du jubilé et demande que les commandes lui parviennent le plus rapidement possible et aussi nombreuses que possible.
- c) La secrétaire centrale prie les sections de lui faire tenir les mutations aussi rapidement que possible, car il arrive souvent qu'elles lui parviennent seulement après l'envoi du rapport annuel; ceci pour éviter des retards de la poste par suite de fausses adresses.
- d) La fondation «Alte Kirche Boswil» organise des cours de musique de chambre, du 22 juillet au 10 août 1968, pour musiciens professionnels, étudiants en musique et pour amateurs; M. Mahrer, Orchestre de la Tonhalle à Zurich, reste à disposition pour tous renseignements supplémentaires.
- e) M. Paul Schenk remercie en son nom et au nom de M. Benno Zürcher l'assemblée de l'honneur qu'elle leur a fait. Tous deux sont heureux que leur travail pour la SFO ait été apprécié par tous.
- f) M. Mäder, Wil, propose que la SFO envoie une couronne mortuaire à la famille Zehnder à Coire. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

g) M. Sidler, Cham, qui prend part pour la première fois à une assemblée des délégués de la SFO, s'étonne que la grande partie des délégués soient des personnes âgées. Il est très normal que les vétérans soient délégués; mais il lui semble que ce serait juste que les jeunes aient également l'occasion de prendre contact avec notre société.

De plus l'Orchestre de Cham cherche un orchestre d'égale grandeur afin d'organiser un concert dans les deux endroits, dans le sens, que le concert serait présenté dans les deux localités et que l'organisation administrative serait confiée à tour de rôle à l'orchestre du lieu où se donne le concert.

L'assemblée approuve cette proposition. Le président central remercie et prie l'intéressé de faire rapport sur le succès ou l'insuccès de cette proposition.

h) M. Schiffer, Arlesheim, remercie les membres du quatuor de leur précieuse collaboration à l'occasion de la commémoration des morts.

15. Nomination des membres vétérans de la SFO

Après le vin d'honneur offert par l'Etat et la Ville de Berne, a lieu la manifestation pour la nomination des membres vétérans de la SFO. Le quatuor à cordes apporte à nouveau sa collaboration musicale. Le Dr. Fallet met encore son talent d'orateur à disposition et adresse quelques pensées profondes à ceux qui pendant de longues années ont sacrifié leurs loisirs à la musique. Cette allocution est faite seulement en allemand, car aucune section romande n'a annoncé des vétérans. Seront nommés aujourd'hui: 6 vétérans d'honneur et 35 vétérans. (Pour les noms de ces vétérans d'honneur et vétérans, le lecteur bénévole voudra bien se reporter aux pages 119 et 120 du No. 7—8 de «Sinfonia».)

Après cette manifestation a lieu le banquet officiel, au cours duquel nous avons le plaisir d'entendre des allocutions de M. Richard Sturzenegger, président du Conseil suisse de la Musique, du Dr. Reynold Tschäppät, Président de la Ville de Berne, et de M. Sigmund von Erlach, vice-président du Berner Musikkollegium. M. Hermann Unternährer, vice-président de la SFO, remercie tous ceux qui ont contribué à la parfaite organisation et réussite de ces journées.

Wallisellen, le 25 mai 1968

La secrétaire centrale: *Isabella Bürgin*

Unsere Programme — Nos programmes

Sinfoniekonzerte — Concerts symphoniques

Orchesterverein Baar. Leitung: Dr. Gregor Schech. 26. 4. 68. Konzertsaal des Schulhauses Marktgasse. Solisten: Maurice Dentan, Violine; Kurt Meyerhans, Viola; Josef Hofmann, Englischhorn. Programm: 1. Gaetano Donizetti, Concertino für Englischhorn und Orchester. 2. Charles Stamitz, Symphonie concertante für Violine, Viola und Orchester. 3. Franz Schubert, Sinfonie Nr. 3 in D-dur, D 200. 4. Giacomo Meyerbeer, Krönungsmarsch aus der Oper «Der Prophet».